

COMMISSION GATINEAU, VILLE EN SANTÉ

PROCÈS-VERBAL

Réunion tenue à Gatineau (secteur de Hull), **LE JEUDI 21 JUIN 2007 À 9 H**
Maison du Citoyen, salle des comités

PRÉSENCES :

- Monsieur Pierre Phillion, président et conseiller municipal du district de St-Raymond Vanier
- Monsieur Luc Montreuil, conseiller municipal du district de Masson-Angers
- Monsieur Simon Racine, conseiller municipal du district de Limbour
- Monsieur André Sanche, RAPHO
- Monsieur Martin Joannis, Coopérative de développement économique et communautaire
- Madame Pauline Fortin, Direction de la santé publique
- Monsieur Yves Lahaie, Cégep de l'Outaouais
- Madame Diane Godmaire, CSSS de Gatineau
- Madame Berthe Miron, TARO
- Madame Manon Michaud, UQO
- Monsieur Guy Berthelotte, Service de police
- Madame Katie Hamilton, Module culture et loisirs
- Madame Linda Sabourin, Module culture et loisirs

ABSCENCES MOVITÉES :

- Monsieur John Janusz, Service de police de Gatineau
- Madame Diane Brière, CSSS de Papineau
- Madame Lucie Lafleur, Commissions scolaires de Gatineau
- Madame Meghan Lewis, TROCAO

SECRÉTAIRE : Madame Julie Beauregard

1. MOT DE BIENVENUE DE MONSIEUR PIERRE PHILION

M. Phillion souhaite la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté avec les ajouts suivants au point varia :

- 8.1 Forum aînés
- 8.2 Plantation d'un arbre.

Proposé par Martin Joannis et appuyé par Diane Godmaire

3. PAROLE AUX CITOYENNES ET CITOYENS

A) Coop Santé d'Aylmer

Madame Isabelle Tremblay a annulé la présentation.

B) Politique environnementale – Service de l'environnement de la Ville de Gatineau

Madame Renée Roberge du Service de l'environnement de la Ville de Gatineau, vient nous faire une présentation sur le projet d'une politique environnementale dans le but de récolter les attentes de la CGVS face au projet.

M. Simon Racine mentionne que nous manquons de boîtes à recyclage dans les édifices de la Ville de Gatineau.

M. Phillion demande si c'est possible d'avoir le plan d'action du Service de l'environnement pour que lors d'une prochaine rencontre de la commission nous puissions discuter du plan d'action et faire des recommandations par la suite au Service de l'environnement.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 MARS 2007

Le procès-verbal est adopté tel quel.
Proposé par Diane Godmaire et appuyé par Yves Lahaie.

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

5.1 Correspondance Association des personnes vivant avec la douleur chronique :

Mme Guérin était venue nous présenter à la commission du 17 mars 2007 son projet. Elle était présente en tant qu'entreprise privée et non en tant qu'organisme sans but lucratif. La commission a donc refusé ses demandes. Elle réitère donc sa demande en s'associant avec l'Association des personnes vivant avec la douleur chronique qui, elle, est un organisme sans but lucratif. Toutefois, la commission a décidé de ne pas lui octroyer ses demandes étant donné que leur mandat ne correspond pas à la mission de la Commission Gatineau, Ville en santé.

5.2 Demande de l'Artishow— gang de rue

Le rapport de Mario Harel a été remis à chaque membre de la commission tel que demandé lors de la dernière commission. Suite à ce rapport et à de longues discussions lors de la présente rencontre, il a été décidé qu'un comité serait formé pour réévaluer le projet. Monsieur Martin Joanisse communiquera avec Daniel Séguin pour voir la possibilité que la troupe de théâtre puisse faire une présentation au comité. Le comité sera formé de Martin Joanisse, Luc Montreuil, Pauline Fortin, Berthe Miron, Lucie Lafleur et de Sylvie Mantha, criminologue au Service de police. Nous demanderons également à deux membres de la Commission jeunesse d'être présents à ce comité, pour avoir la vision des jeunes.

Dès que nous saurons s'il est possible pour monsieur Daniel Séguin de faire une présentation, nous mettrons en branle le comité.

Le comité fera donc une recommandation à la Commission Gatineau, Ville en santé, suite à la présentation du spectacle.

6. SUIVI AU PLAN D'ACTION 2006 ET 2007

6.1 Jardins communautaires

Tout se déroule bien, le budget a été respecté. Il reste quelques étapes à faire pour l'harmonisation des jardins. Le conseil municipal a adopté la création de trois nouveaux jardins, mais il y a des embûches au niveau de la contamination des sols. Actuellement le sol de deux terrains ciblés est contaminé, niveau 1, ce qui veut dire une contamination très très élevée, donc impossible à court terme de pouvoir l'aménager. Un des jardins contaminés est celui de la Maison de l'Amitié. Linda Sabourin explique qu'ils sont présentement en pourparler pour voir quelle démarche on pourrait effectuer. L'autre terrain contaminé est le Centre Alimentaire d'Aylmer, il y a donc d'autres démarches à faire. On recommande que l'on garde le même budget pour le plan d'action 2008.

6.2 Prévention de la criminalité

Linda Sabourin a travaillé sur le dossier de la prévention de la criminalité avec Sylvie Mantha, criminologue au Service de la police ainsi qu'avec l'Alternative Outaouais, la Commission scolaire et l'Agence de santé. Agathe Lalande et Linda Sabourin avaient trouvé une contractuelle pour finaliser le dossier de la prévention de la criminalité. La consultante s'est désistée. Ce dossier est à poursuivre avec la nouvelle personne au poste d'agent à la Commission Gatineau, Ville en santé quand cette personne entrera en poste. Le budget reste le même pour 2008.

6.3 Moisson Outaouais

Ils commencent leur deuxième année d'opération et sont très heureux de la participation de la Commission Gatineau, Ville en santé pour la subvention accordée. Linda Sabourin a participé à leur assemblée générale annuelle, il y avait plusieurs partenaires qui y assistaient également. Les gens se disent satisfaits des premières démarches effectuées. Ils voudraient venir faire une présentation en septembre prochain à la Commission Gatineau, Ville en santé pour nous démontrer les démarches accomplies et témoigner de la participation de la commission.

6.4 Taxi-Bus

Malheureusement, le projet Taxi-Bus ne pourra voir le jour étant donné que la STO n'a pas donné sa collaboration pour le projet. L'aide financière ne sera donc pas accordée parce qu'ils ne rencontrent pas la condition que la Commission Gatineau, Ville en santé avait demandé, à savoir, l'appui de la STO.

6.5 Défibrillation automatique externe

Ça va très bien dans ce dossier. M. Pierre Philion mentionne qu'il ne faut pas oublier que les membres du conseil municipal ont mandaté la Commission Gatineau, Ville en santé pour continuer l'expertise dans le service de police et d'incendie pour savoir combien nous avons besoin de défibrillateurs, et quels sont les frais pour équiper les autos-patrouilles et les camions de pompier. Il est également question de la formation. On pourrait demander au privé de s'impliquer comme dans les grandes villes américaines, où un règlement municipal oblige à avoir des défibrillateurs dans les endroits publics, comme dans les centres d'achat, hôtels, marchés publics, etc. Une fois que la ville donnera l'exemple on pourra demander aux commerçants de participer à ce projet.

M. Joannis se questionne à savoir où nous en sommes rendu avec les fonds à ramasser pour la campagne de publicité. M. Philion lui répond que nous avons déjà ramassé 5 000 \$ sur 20 000 \$. Il mentionne qu'on pourrait faire la promotion en même temps que l'installation de défibrillateurs dans les autos-patrouilles et les camions de pompier. On pourrait inclure dans cette promotion le fait que la STO et l'Université du Québec en ont, ce qui inciterait les entreprises privées et les commerces à s'impliquer.

6.6 Plan d'action des aînés (suivi politique familiale)

Au mois de décembre, la Division qualité de vie et développement communautaire avait entrepris des démarches auprès d'une consultante pour réaliser le plan d'action des aînés, malheureusement rien ne s'est fait dans ce dossier étant donné que l'agente à la Commission Gatineau, Ville en santé était absente. Le dossier se poursuivra lors de l'embauche de la nouvelle personne.

6.7 Fluoration de l'eau

M. Philion doit rencontrer Mme Pauline Fortin, à la Direction de la santé publique, pour discuter et se préparer pour le dossier de la fluoration de l'eau. Ce sera un dossier très contesté, il faudra donc être bien outillé. La Commission de l'environnement travaille également sur ce dossier, nous travaillerons donc conjointement avec eux.

6.8 0-5-30

Monsieur Montreuil et Mme Pauline Fortin se rencontreront pour échanger des informations sur le dossier. Mme Fortin mentionne qu'elle travaille ce dossier en partenariat avec le CSSS. Elle mentionne également le nouveau fonds gouvernemental que le gouvernement vient de mettre sur pied. Le gouvernement met la même somme que les organismes, donc 50-50. Ce fonds permettra de subventionner des projets de partenariats locaux.

Un comité 0-5-30, formé de l'agent de la Commission Gatineau, Ville en santé, Pauline Fortin, Simon Racine et Pierre Philion, devrait se rencontrer pour qu'à la prochaine commission il y ait un dossier à présenter, soit le 20 septembre.

6.9 Gala hommage 2007 – former un comité de travail

Le comité de travail sera formé de Mme Miron, M. Racine et du nouvel agent à la Commission Gatineau, Ville en santé.

7. PLAN D'ACTION 2008

Mme Linda Sabourin mentionne que le plan d'action 2007 n'a pas été réalisé et ne sera pas réalisé d'ici la fin de l'année, donc elle propose de reconduire le plan d'action 2007 pour celui de 2008 en y faisant quelques changements.

Il est proposé par M. Luc Montreuil et appuyé par M. Pierre Philion de reconduire le plan d'action 2007 pour l'année 2008 avec les changements suivants :

Point 3.4 - *Poursuivre la collaboration au projet de prévention pour des écoles sécuritaires* : Enlever ce point étant donné que l'Alternative a décidé d'arrêter le travail. Ils vont quand même déposer un rapport à la CGVS mais ils ne se rendront pas à la 3^e année car ils trouvaient que le travail était trop ambitieux et n'avaient pas les ressources suffisantes.

Point 3.5 - *Mise en place d'un taxi-bus afin d'améliorer l'accès aux activités communautaires et de santé des personnes démunies financièrement* : Enlever ce point étant donné que la STO n'a pas donné son appui.

Point 5.1 - *Collaborer à la réalisation du projet Forum pour les 50 ans et plus qui est conçu pour mettre en place un centre de référence et de soutien pour permettre aux personnes de 50 ans et plus d'être informées des ressources existantes et siéger au comité de coordination* : Enlever ce point étant donné que le Forum sera fait en 2007.

Point 6.1 : *Soutenir l'implantation de nouveaux jardins communautaires en agissant comme agent de liaison pour le comité interservices – jardins communautaires en conformité avec le cadre de référence* : Le budget sera ajusté en fonction de la prévision qui avait été déposée au conseil municipal l'année dernière.

Ajouter un point 1.2 : *Mettre en œuvre le plan d'action en matière d'intervention municipale chez les personnes âgées de 50 ans et plus.*

Ajouter 7.2 : *Réaliser une campagne de sensibilisation pour les défibrillateurs externes.*

Ajouter 7.3 : *Mise en place d'un programme d'accès aux défibrillateurs externes dans les autos-patrouilles et les camions de pompiers.*

8. VARIA

8.1 Forum aînés

Le Forum des aînés aura lieu le 3 octobre 2007 à la Cabane en bois rond. Les membres de la Commission Gatineau, Ville en santé seront invités à y participer. La présidente d'honneur sera madame Constance Provost et le conférencier sera Georges Lalande, président du Conseil des aînés de la province de Québec. Les ateliers seront : les aînés et la qualité de vie, les aînés et la santé, les aînés et les relations intergénérationnelles, les aînés et l'engagement social, les aînés et l'information.

8.2 Plantation d'un arbre

Mme Miron nous fait part que la ville de St-Faustin donne un arbre aux familles lors de la naissance d'un enfant. Elle aimerait que la même chose se fasse dans notre ville. La Commission Gatineau, Ville en santé demandera à la Politique familiale qu'elle recommande au Conseil municipal de donner un arbre d'une valeur de 10 \$ à 15 \$ lors de la naissance d'un enfant. Les parents pourraient se présenter à une pépinière avec qui la Ville aurait pris entente, et sur présentation du certificat de naissance de l'enfant, recevraient un arbre.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par M. Luc Montreuil et appuyée par M. André Sanche.

Rédaction du procès-verbal

Signature du président de la Commission

Julie Beauregard
Secrétaire

Monsieur Pierre Phillion
Président,
Commission Gatineau, Ville en santé